

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 30 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A SAUMUR,
chez MM. BATAZ-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Un an, 30 fr.
Six mois, 16
Trois mois, 9
Poste:
Un an, 35 fr.
Six mois, 18
Trois mois, 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
chez tous les Libraires;
A PARIS,
chez MONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
EWIG, r. Ambroise-Richel., 9;
BLANCHET, r. d. Lombards, 22.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis
contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
15 Septembre 1881.

Bulletin politique.

La victoire électorale des républicains leur sera fatale; l'opposition de droite n'est plus assez nombreuse pour les contraindre à une prudence relative; le centre gauche affaibli ne les gêne plus; ils sont libres et mis en demeure d'accomplir les réformes qu'ils ont promises.

Ces hommes ont horreur des hauteurs serènes que la religion illumine; ils fuient cette lumière, qu'ils détestent parce qu'elle les condamne en les montrant tels qu'ils sont. Ils cherchent les ténèbres des bas-fonds et tâchent d'y abaisser la nation et le pouvoir.

Dans une démocratie gouvernée chrétiennement, le pouvoir s'élève vers les hauteurs lumineuses et s'exerce par l'aristocratie de l'intelligence et du mérite; dans les démocraties livrées à des athées, l'autorité s'abaisse, de degrés en degrés, jusqu'aux sombres marécages où les miasmes empoisonnés fermentent; le pouvoir finit par tomber entre les mains de scélérats bêtes et méchants; la France a passé par cette épreuve pendant sa première République.

M. Gambetta semble destiné à imposer à notre pays le renouvellement de l'expérience; il prétend le ramener et le fixer à 92; on ne s'arrête pas à cette date; d'autres révolutionnaires succèdent, descendent plus bas et vont plus loin.

Le système de l'opportunisme est un système de concessions, qui aboutit toujours à la transition d'un ordre de choses plus ou moins bon à une situation plus mauvaise. La plupart de nos politiques modernes ont pratiqué cette doctrine avec les mêmes résultats.

Les royalistes libéraux de la Restauration jugèrent habile de sacrifier les Jésuites, de tolérer les attaques contre la religion et contre la royauté; leurs concessions contribuèrent à renverser la dynastie qu'ils voulaient servir.

Les libéraux phillipistes croyaient opportun et habile de céder à l'opposition de gauche la plupart des réformes qu'elle réclamait, et votèrent avec elle contre les ministres les plus conservateurs; ces concessions contribuèrent à la chute du trône de Louis-Philippe.

Les libéraux impérialistes de 1869 jugeaient opportun de rétablir le régime parlementaire, d'accorder la liberté de la presse, des coalitions, des réunions publiques; leur système de concessions se traduisit par une explosion de rancunes violentes et d'ambitions qui préparèrent la révolution du 4 septembre.

Les libéraux monarchistes de 1874 pensèrent qu'il était opportun et sage de céder le gouvernement aux républicains; de concessions en concessions, ils finirent par voter une constitution républicaine.

Le centre gauche fit en 1877 des avances et des concessions à la gauche: celle-ci l'expulsa du pouvoir et destitua la majeure partie des fonctionnaires politiques qu'il avait choisis.

Ainsi la politique de concessions est toujours une politique de déchéance pour les hommes d'Etat qui la pratiquent.

Le pouvoir qui cède une part du bien, de l'ordre, de la vérité, des bonnes libertés, de l'autorité nécessaire, se prépare d'humiliantes défaites.

En tendant la main aux partis extrêmes, on les aide à monter au pouvoir, qu'ils n'auraient pas atteint sans ce secours.

Maintenant, les principaux membres des gauches qui se disent libérales et modérées, abaissent le pouvoir jusqu'aux confins de l'extrême gauche, en lui livrant l'Eglise et les institutions conservatrices et chrétiennes par lesquelles existent et prospèrent les peuples calmes, heureux et civilisés. Ils attaquent l'Eglise dans sa constitution, dans la liberté d'association religieuse et d'enseignement; et ils menacent de confisquer les biens de main-morte, de détruire toutes les congrégations, d'attribuer l'instruction pu-

blique à un Etat athée, d'infliger au pays l'impôt du revenu; et ils se disent hommes d'ordre, prudents, avisés et vaillants!

Et ils espèrent s'arrêter sur cette pente, fixer à ce degré du progrès par en bas leur fortune et les destinées de la République: illusion! plus on descend et plus on glisse, et plus l'attraction vertigineuse est irrésistible.

L'outrecuidante confiance des vainqueurs d'aujourd'hui semble ridicule, quand on se rappelle les chutes et les déceptions des pouvoirs qui ont été renversés dans notre pays depuis un demi-siècle.

Ni Charles X, ni ses ministres de 1830 ne prévoyaient qu'une insurrection fût possible à Paris.

Louis-Philippe, fier et heureux de sa majorité parlementaire, exprimait une pleine confiance dans la solidité de son trône et l'avenir de sa dynastie, à la veille de la révolution de 1848.

Napoléon III, quatre fois acclamé par le suffrage universel, ne croyait pas redoutables, en 1870, les quinze républicains du Parlement; il se croyait assez fort pour tenter l'épreuve d'un régime parlementaire et libéral.

Ces pouvoirs tombés étaient autrement forts, accredités, acceptés, que notre gouvernement opportuniste; ils étaient servis par des hommes éminents et illustres; ils avaient donné au pays des années de calme et de prospérité.

Et maintenant M. Gambetta et ses complices s'imaginent qu'ils imposeront longtemps au pays leur personne et leur volonté; qu'ils imposeront précisément à la France le degré de la destruction révolutionnaire auquel ils veulent s'arrêter: illusion, aveuglement.

Quels sont leurs hommes d'Etat? Quels sont leurs services? ils n'ont fait que du mal à la France et à la société.

Le tribun demi-régnant aujourd'hui fait décréter l'enseignement exclusif de l'Etat athée, les persécutions, la tyrannie contre les chrétiens; s'il règne et gouverne en maître absolu, il tâchera d'étouffer les pro-

testations et se flattera de s'immobiliser en pleine jouissance d'une longue domination et de sa grosse fortune.

La nouvelle couche sociale qu'il a exaltée et flattée y mettra obstacle; à Paris et dans les plus grandes villes, elle appartient déjà en majorité à ses ennemis, et ses ennemis sont irréconciliables. Il ne les satisfait qu'en leur livrant le pouvoir, son argent, et les fortunes des niais bourgeois qui croient capable de défendre et de sauver leurs bourses.

La religion de M. Gambetta et de ses disciples se borne à régler les rapports de l'homme à l'homme; ces rapports religieux se résument, entre les gauches, à manger ses frères ou à être mangé par eux.

Et l'appétit dévorant des frères de l'extrême gauche s'augmente de préférence contre le riche et corpulent personnage, auquel ils comptent bien apprendre que, pour les vrais républicains, le capitaliste c'est l'ennemi.

Chronique générale.

Bien que la date de la rentrée des Chambres ne soit pas encore fixée, un certain nombre de députés se rendent quotidiennement au Palais-Bourbon.

Dans le nombre, les membres de la gauche et de l'Union républicaine se montrent disposés à amener dès le commencement de la session un dénouement à l'équivoque dans lequel on a vécu depuis des mois.

Ils seraient résolus à demander que M. Gambetta prit le ministère.

M. Gambetta, dit la France, est venu lundi passer une heure au Palais-Bourbon.

Le Télégraphe et le National disent que, d'après des renseignements reçus au ministère des affaires étrangères, l'Angleterre et la France seraient d'accord en ce qui concerne l'Egypte.

Le Télégraphe ajoute que ces deux puis-

sonnes ont été vues ensemble à la messe de la jeune fille ainsi que les mille riens qui avaient mission de la parer se ressentaient forcément de la modicité imposée depuis longtemps aux habitants de la vieille maison. Mais avec quel art n'avait-on pas cherché à dissimuler cette impuissance! Pour la faire oublier, une coquetterie jalouse s'était rencontrée avec une tendresse ingénieuse. Entre les mains de Mignolle et de M^{lle} Le Huédec, toutes les ressources trouvées par un goût délicat avaient pris la place de celles que donne la fortune. A ces habiles combinaisons qui l'avaient si fort occupée, Mignolle ne songeait pas en ce moment. Elle cherchait toujours dans la table de tuya.

Enfin, elle mit le doigt sur un papier froissé qui renfermait quelques écheveaux d'un fin coton à broder.

— Je savais bien, dit-elle en le dégageant.

A ce moment, son regard rencontra un nécessaire en écaille, abandonné au fond de la table à ouvrage. Sur les lèvres de Mignolle, un long et mystérieux sourire passa.

Elle sortit le nécessaire, le contempla un moment, l'ouvrit: il était rempli de mignons instruments en vermeil. De son doigt, Mignolle approcha le dé; puis, elle sourit de nouveau.

Si mince qu'il fût resté, le doigt avait grossi depuis le jour où, pour la première fois, près de la jeune femme devenue sa parente, Corentin

prononce alors un honneur libre et indigné sont quelquefois plus sévères que ceux qui tombent des lèvres d'un magistrat. Oui, Corentin pouvait tout craindre!....

Il resta longtemps absorbé dans ses anxieuses pensées. Enfin, il se leva et ouvrit la fenêtre pour qu'un peu d'air vint rafraîchir son front brûlant. Alors, il aperçut la femme pâle qui, regagnant le boulevard, passait de nouveau dans la rue. M. Le Tianec étendit la main vers elle.

— Va, dit-il, va, marche la tête haute, haineuse créature, toi qui rêves de voir, comme en un jour de fête, la ruine et le déshonneur des miens! A nous deux, maintenant. Ou plutôt... à nous trois! misérable Mignolle!...

X

Elle n'entendit pas cette exclamation indignée, celle-là même qui en était l'objet. Elle était alors assise dans sa chambre, et, de ses mains blanches, elle fouillait une table en bois précieux. Seule, parmi tous les objets rassemblés autour d'elle, cette table avait une réelle valeur. Elle avait été posée devant Mignolle par M^{lle} Le Huédec la veille du jour où celle-ci devait quitter leur nom guérandais: la solennité de cette circonstance ne permettait pas les réserves dans l'offrande qui devait en perpétuer le souvenir. Les autres meubles qui garnissaient la chambre

— Les voici en sûreté, répondit Corentin en s'inclinant.

Zélie comprit qu'il lui donnait congé et, renouvelant ses remerciements, elle sortit. Corentin la reconduisit.

Ensuite, il remonta dans son cabinet et poussa le verrou qui en fermait la porte. Alors, seul, libre, pareil à un ressort violemment comprimé qui se détend tout à coup, il éclata en paroles entrecoupées, nerveuses, fébriles.

Ce moment de violence dura peu. M. Le Tianec n'était pas homme à s'abandonner à une faiblesse. Dominant, non plus une impression terrible, mais la nature qui menaçait de l'emporter, il s'assit, et, le front dans les mains, il regarda l'abîme ouvert devant ses yeux et sur le bord duquel il sentait chanceler ceux qu'il aimait le plus au monde. Il ne songeait pas à une revendication judiciaire. Dès les premiers mots de l'accusatrice, il avait compris que les tribunaux étaient muets pour toujours. Le crime avait l'âge d'un vieillard. Depuis plus de trente ans il pouvait railler la justice humaine. Mais il y a des lois qui ne connaissent pas de prescription: ce sont celles que dictent la conscience. Devant le tribunal sacré qui se dresse au fond d'une âme honnête, les causes écartées d'ailleurs peuvent se présenter à toute heure, sûres d'être toujours accueillies, même à travers l'immolation. Et les arrêts que

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

(Suite.)

— Je me fais appeler Siva Banghapour, et je m'incrèis comme venant de Lahore, je parle peu et je laisse croire que je ne comprends pas bien le français.

— Cela suffit, dit Corentin en notant les noms fantaisistes. Souvenez-vous, madame, que nul ne doit savoir que vous êtes entrée en relations avec moi. Ne prononcez jamais mon nom dans l'hôtel-lerie du Soleil-d'Argent. Quant à vous, madame, ne craignez pas de me déranger. Venez souvent, tous les jours, s'il le faut.

— Merci, monsieur, dit Zélie en se levant. J'espère, soyez-en sûr, d'une permission si générale.

Maitre Le Tianec prit les papiers que M^{lle} Gardès lui avait remis, et, ouvrant un des tiroirs à secret de son bureau, il les y plaça devant elle.

— Ils sont mieux là que dans ma chambre d'au-berge ou dans mon sac de voyageuse, dit Zélie. Leur pensée a souvent empêché le sommeil de me fermer les yeux.

sances ne permettront pas à la Turquie d'envoyer des troupes en Egypte.

Sur la proposition du gouverneur général de l'Algérie, le ministre de l'intérieur vient de mettre à la disposition des préfets d'Alger et d'Oran une nouvelle somme de 700,000 fr. pour venir en aide aux colons indigènes menacés de la famine.

Nous lisons dans l'Estafette que le gouvernement fait surveiller très-activement les nouvelles sociétés révolutionnaires qui se fondent à Paris.

Depuis les élections, dix demandes nouvelles ont été faites.

Le gouvernement paraît inquiet; aussi se propose-t-il de dégager d'abord de ces groupes l'élément étranger, avant de combattre les autres membres. Des arrêts d'expulsion vont être lancés contre les socialistes étrangers et atteindront tout particulièrement le comité de la Jeunesse collectiviste révolutionnaire.

Un grand nombre de protestations continuent à arriver au ministère de l'intérieur contre les dernières élections législatives.

Le plus grand nombre ont trait aux nominations des candidats agréables au gouvernement.

UN NOUVEL IMPÔT DE MUTATION.

On sait que deux grosses questions sont suspendues, comme deux épées de Damoclès, sur la tête du gouvernement.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat, et la confiscation des biens des communautés religieuses, sous le prétexte que ces biens ne sont pas soumis à l'impôt.

Quoi qu'en ait dit M. Jules Ferry à Saint-Dié, le gouvernement ne pourra pas résister à la pression exercée par tant de députés républicains qui ont pris des engagements positifs aux élections dernières.

Il faudra donc aborder ces questions, et la première qui se présentera est celle des biens de main-morte qui, disent les adversaires des communautés, échappent au droit de mutation perçu en moyenne tous les vingt-cinq ans sur les biens des particuliers.

Or, certains membres du Parlement ont fait remarquer, à ce sujet, que les sociétés financières, compagnies d'assurances, sociétés immobilières, étaient encore plus favorisées que les communautés religieuses; que ces sociétés, étant toutes établies pour quatre-vingt-dix-neuf ans, possédaient de véritables biens de main-morte, et qu'elles en tiraient, en outre, des bénéfices considérables.

Devant ces exigences et ces objections, nous croyons savoir que le gouvernement prépare un projet de loi qui visera également les communautés et ces sociétés financières, et qui les frapperait d'un impôt de mutation proportionnel tous les vingt-cinq

Le Tianec avait rencontré une orpheline encore vêtue de deuil. Il arrivait de Paris, se dérobant à ses études de droit pour passer près des siens le premier jour d'une nouvelle année. A la coupe russe en rhodonite qu'il avait posée sur la cheminée de M^{me} Le Huédeuc, il avait cru devoir ajouter le petit coffret d'écaïlle. Devant ce joli présent, jadis l'enfant avait bondi de joie et, maintenant, la jeune fille se prenait à rêver...

— Quand donc se lassera-t-il de sa vie solitaire ? soupira-t-elle. Il est bien lent !... et puis... il ne dit rien ! J'attendrai, je suis si jeune encore !... Son caractère, ses habitudes, tout m'en assure, il ne se jettera pas dans les hasards de l'inconnu ; il voudra demeurer dans le cercle des affections consacrées en lui par le temps, par l'expérience... Un jour viendra...

Elle laissa ses doigts se croiser sur l'écaïlle et, lentement, elle reprit :

— Ce jour-là, moi aussi, je serai heureuse ! ce jour-là, moi aussi, je serai riche ! la vie ne s'ouvrira plus devant moi comme un chemin aride et rétréci...

Tout à coup, elle inclina la tête et ses yeux noirs regardèrent obliquement comme si elle avait écouté une parole murmurée à son oreille : à ses rêves d'avenir, cette parole qu'elle seule pouvait entendre répondait :

— Ce jour-là, tu seras riche !... es-tu bien sûre

ans, lequel impôt, on nous l'affirme, serait très-élevé.

Nous lisons dans la Patrie :

« On a beaucoup parlé de la révision de la Constitution durant la période électorale qui s'est terminée le 4 septembre. L'on en parle encore aujourd'hui, témoin l'article que l'organe de M. Gambetta consacre ce matin à la réforme du Sénat. Mais, en vérité, tant qu'à réviser la Constitution, ne ferait-on pas bien de porter un peu l'attention sur l'article qui concerne la présidence de la République.

« Voilà bientôt six semaines que le chef actuel de l'Etat s'en est allé tranquillement en villégiature, et, pendant ce temps, le pays a dû traverser la crise algérienne, les complications tunisiennes, une vive agitation électorale, un double scrutin, le tout aggravé encore par les incidents politiques dont vient d'être le théâtre la capitale égyptienne.

« Le Président paraît-il s'être ému ou simplement préoccupé de ces faits ? Point. Il n'en persiste que de plus belle à demeurer à Mont-sous-Vaudrey et, réduisant sa tâche à signer deux fois par semaine les dossiers qu'on attaché de son cabinet lui porte, il fait annoncer son intention de ne pas rentrer à Paris avant le 20 septembre.

« Si les affaires marchaient bien, nous ne trouverions pour notre part rien à redire ; mais comme tout, au contraire, marche mal, nous croyons pouvoir nous plaindre de cet abandon dans lequel on semble vouloir systématiquement laisser les intérêts de l'Etat.

« Avec un Président de la République tenant directement son autorité de la nation, et à ce titre responsable devant elle, les choses sans aucun doute se passeraient d'une façon différente. C'est pourquoi, en présence du problème posé de la révision, nous nous sommes prononcés pour cette solution, que nous estimons être à la fois opportune et légitime. »

On lit dans le Clairon :

« Voici le fait édifiant qui vient de se produire à Vieuxviel, arrondissement de Saint-Malo.

« Le maître d'école de cette commune, le sieur Juhel, âgé de vingt-six ans, étant ivre, ses élèves s'échappèrent de la classe et se répandirent dans le bourg en poussant des cris de joie.

« Songez donc : un congé en l'honneur de Bacchus !

« La veille, pareille fougue s'était produite, l'instituteur s'étant endormi, ivre, sur son estrade.

« Le recteur et le maire accoururent à la maison d'école. L'instituteur était étendu sur le parquet.

« Le sieur Juhel, malgré les soins qui lui furent prodigués, mourut, quelques instants plus tard, d'une congestion cérébrale, déterminée par l'ivresse, ainsi que le constate un rapport médical. »

de ne pas l'être aujourd'hui ?

Elle se leva, remit le coffret dans la table, prit dans un chiffonnier un mouchoir de batiste, le glissa dans un sac à ouvrage ainsi que le vieux rouleau de papier. Alors, elle descendit chez M^{me} Le Huédeuc.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

Maximes et Pensées.

On peut appliquer aux discours de certains personnages politiques républicains le proverbe persan :

« J'entends le bruit de la meule, mais je ne vois pas la farine. »

L'amour-propre des sots excuse celui des gens d'esprit, mais ne le justifie pas.

Les médisants sont comme les tigres : on les craint, même lorsqu'ils se jouent.

O vous qui vous plaignez de l'ingratitude, n'avez-vous pas eu le plaisir de faire le bien ?

On s'entretient beaucoup, à Avignon, d'une institutrice laïque de village qui, le jour de la fête de sa commune, s'est laissée entraîner au café, où elle s'est grisée d'importance. Après lui avoir machuré la figure avec du charbon, ses amphitryons l'ont transportée chez elle, où elle a dû rester huit jours alitée.

Il paraît que l'autorité compétente a su la chose, et que, non contente de fermer les yeux sur cette orgie, elle a toléré qu'une enfant de treize ans, la propre nièce de l'ivrognesse, fit elle-même la classe pendant ces huit jours.

ALGÉRIE et TUNISIE.

Une dépêche de la République française, en date de Tunis, 12 septembre, est ainsi conçue :

« Mohamed-Kahsnadar a fini par accepter la succession de Mustapha. J'apprends à l'instant que la colonne Sabatier se bat depuis avant-hier avec les rebelles; cela peut expliquer comment on a coupé les eaux de Zaghouan. 300 soldats qui allaient ravitailler la colonne Sabatier ont dû rebrousser chemin à cause du grand nombre des rebelles. »

Tunis, 12 septembre, soir.

Un bataillon de troupes tunisiennes a quitté Tunis et s'est joint aux insurgés de Zaghouan.

Le bruit court que la capitale va être occupée par les troupes françaises. L'armée beylicale sera probablement dissoute, car elle est menacée par les insurgés d'Ali-Bey.

La colonne des troupes françaises qui occupe Zaghouan est toujours dans une situation critique. Le nombre des insurgés qui l'entourent va toujours croissant.

Les insurgés arabes qui se trouvent dans les environs de Sousse sont très-surexcités. Les communications entre Sousse et Tunis sont coupées.

Les rebelles ont égorgé et brûlé un jeune cantinier italien, qui suivait un détachement français. Le corps a été ramené à Tunis, où son arrivée a produit une vive émotion.

Alger, 13 septembre.

Une partie de la tribu Chefaa-Man-Haymans, vient d'enlever mille moutons aux Amours, près de l'Oued-El-Hallouf.

Le marabout de Kendeaha, arrivé hier à Maghrina, se rend dans le sud où les événements ont nécessité sa présence et où il espère empêcher les tribus nomades d'embrasser la cause de nos dissidents. Il affirme avoir une lettre du sultan du Maroc qui défendait à ses sujets de soutenir les Ouled-Sidi-Cheikhs.

Dépêches de l'Agence Havas.

Le télégramme annonçant que les troupes françaises de Gabès avaient dû se rembarquer et se retirer à Djerbah portait la date du 7. La nouvelle avait été transmise à Constantine par le chef du poste d'Eloued, capitaine de Porter, qui l'aurait reçue de Gabès par la voie de terre.

Les distances à parcourir depuis Gabès jusqu'à Biskra, par Eloued, représentant 300 kilomètres environ, il aurait fallu au moins cinq jours pour la transmission jusqu'à Biskra, ce qui ferait remonter l'événement au 2 septembre.

Depuis cette date, le gouvernement a reçu de Gabès de nombreuses informations. Un stationnaire est toujours resté devant Gabès. Or, rien n'a été signalé à l'amiral Conrad qui, le 10, était à Sousse, et qui a transmis toutes les informations de Gabès.

La nouvelle d'un échec subi par nos troupes à Gabès est donc dénuée de tout fondement.

Tunis, 13 septembre, soir.

Un Arabe qui arrive de Birm, distant de 17 kilomètres de Tunis, signale dans ce village et dans les environs la présence de 1,500 insurgés qui commettent partout des exactions. Mongoule-el-Kouheria, près de Mamediah, a été complètement dévalisée par ces maraudeurs.

Le canal conduisant les eaux à Tunis a été coupé de nouveau cette nuit. Le bataillon campé à Mohamedia, qui était chargé de la garde des eaux, est parti pour le camp de Zaghouan.

Le besoin d'une action militaire décisive se fait sentir.

On attend avec impatience l'arrivée de

M. Roustan, qui reviendra sans doute avec des ordres lui permettant d'agir.
Le Shamrock est arrivé ce matin.

DEPARTS DE TROUPES.

La ville de Valenciennes a fait des adieux patriotiques au bataillon du 127^e qui vient de partir pour la Tunisie. Le conseil municipal tout entier accompagnait nos soldats jusqu'à la gare. A cette occasion, le colonel du 127^e a adressé à M. le maire de Valenciennes la lettre suivante :

« Valenciennes, 3 septembre.
« Les marques de sympathie et le magnifique exemple de patriotisme que la ville de Valenciennes a donné hier au 127^e et à ses enfants partant pour l'Afrique m'a profondément touché.

« En mon nom personnel et au nom du 127^e, je remercie le conseil municipal d'avoir bien voulu assister au départ du bataillon dirigé sur l'Algérie et je vous prie de vouloir bien transmettre l'expression de ma gratitude à la population valenciennoise tout entière.

« Veuillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma haute considération et de mes sentiments tout dévoués.

« Le colonel du 127^e, signé : LAMY. »

Etranger.

ALLEMAGNE. — Un nouveau symptôme de l'apaisement espéré dans les affaires religieuses d'Allemagne : le ministre de l'intérieur a ordonné qu'on ne met aucun obstacle aux processions publiques du jubilé. Quel exemple donné à la France !

ETATS-UNIS. — Guiteau, l'auteur de l'attentat dirigé contre le président Garfield, vient de mettre en émoi tout le personnel gardes et détenus de la prison où il est retenu.

Le garde surveillant le corridor qui passe devant la cellule de Guiteau avait remarqué, à quatre heures et demie du matin, que le prisonnier était debout près de la fenêtre, comme examinant les barreaux. Il agissait d'une façon particulière et suspecte. Le garde J. W. McGill lui a demandé ce qu'il faisait. Ne recevant pas de réponse, il a ouvert la porte de la cellule.

Immédiatement Guiteau a bondi de la fenêtre et empoigné le garde. Pendant la lutte, le pistolet de McGill est parti, sans doute accidentellement. La balle a passé entre les barres des portes de la cellule et s'est logée dans le mur en face, de l'autre côté du corridor.

Les prisonniers et les autres gardes de service ont accouru dans la cellule de Guiteau. Celui-ci a été promptement maîtrisé, et après l'avoir fouillé et s'être assuré qu'il n'avait aucune espèce d'arme sur lui, les gardes l'ont lâché et ont fermé la porte.

Le garde a eu son paletot coupé en plusieurs endroits autour du corps, ce qui a été fait, à ce qu'on suppose, avec quelque morceau d'acier enlevé des soutiens du prisonnier.

Washington, 11 septembre, soir.

Aujourd'hui, pendant qu'on relevait la garde à la prison, un sergent de la deuxième batterie d'artillerie à tir sur Guiteau, l'assassin du président Garfield, par la fenêtre de sa cellule. Ce dernier a été légèrement touché à la tête par la balle qui s'est ensuite perdue dans le mur de la cellule. Le sergent a été arrêté.

Washington, 12 septembre, soir.

Le sous-officier Mason, qui a tiré sur Guiteau, a déclaré qu'il croyait de son devoir de tuer l'assassin du Président.

On écrit des Etats-Unis au Monde :

« Les Américains ont appris que le Pape était dans l'intention de quitter Rome où il se trouve comme prisonnier, et privé de garanties sérieuses pour sa vie et l'exercice de son ministère; ils s'empressent de lui offrir un asile. Nulle part, dit le Herald, l'empereur ne sera plus libre et plus respecté. Ce ne sont pas seulement les catholiques déjà si nombreux qui le recevront avec enthousiasme, les protestants seront les premiers à lui souhaiter la bienvenue. S'il veut une ville pour lui, eh bien, on en bâtera une, et il y sera maître; puisque le vieux monde ne veut plus de religion, ni de Pape, l'Amérique sera heureuse de donner l'hospitalité au chef de l'Eglise en attendant que les circonstances lui permettent de retourner à

Rome. Cette idée paraît chimérique, et pourtant, à juger de l'état de l'Europe, qui peut garantir qu'elle ne se réalisera pas ?

SENEGAL. — Les avis du Sénégal, en date du 8 septembre, portent que la fièvre jaune augmente. Le total des victimes est de 363.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 septembre.

Les débuts de la journée sont excellents. Le 5/0 ouvre à 116.10; après deux heures, un mouvement de réaction se produit. On reste en clôture à 115.82 1/2. L'amortissable ancien est à 86.75 et le nouveau à 85.40. L'italien est à 89.50. L'obligation de la Dette unifiée d'Egypte fait 386.25.

L'action de la Banque de France s'inscrit à 6.500. La Banque de Paris reproduit le cours de 1.275. Le Crédit foncier profite d'un mouvement de reprise très-caractérisé; il s'inscrit à 1.670. C'est le résultat de l'importance des achats du comptant. Nous avons fait pressentir cette rectification des cours. Les obligations Communales 4 0/0 sont l'objet de nombreuses demandes.

Le Crédit foncier et agricole d'Algérie est ferme. Les cours de la Société française financière ont une tendance nouvelle à la hausse.

Le Crédit de France est fort bien tenu à 780. Cette société organise de nouveaux services qui seront pour le public d'une haute utilité.

Le Crédit général français s'élève à 835. Le Phénix espagnol voit ses actions anciennes recherchées à 935.

Les actions nouvelles sont souscrites avec empressement par les actionnaires à qui elles ont été réservées.

Les actions de la Banque transatlantique feront très-prochainement leur apparition à la cote officielle. Elles se négocient en ce moment à 645.

La Banque nationale garde l'attitude la plus ferme. Le titre est demandé à 705. On négocie sur le marché en Banque les actions du Crédit foncier luxembourgeois à 625. Les Bons de l'Assurance financière se traitent à leurs cours précédents.

La Banque de Prêts à l'industrie s'inscrit à 625. Lyon, 1.780; Midi, 1.277.50.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Achille Joubert, sénateur de Maine-et-Loire, dont l'esprit charitable nous est connu depuis longtemps, vient de faire remettre une somme de 250 fr. aux Dames de la Miséricorde de Saumur pour être employée en secours aux pauvres de notre ville et de la commune de Saint-Florent.

Volontariat. — On avait annoncé à tort que le nombre minimum des points pour l'admission des candidats au volontariat d'un an, à la suite de l'épreuve écrite, avait été fixé à 400 par M. le ministre de la guerre.

Il résulte de nouveaux renseignements, dit le *Patriote*, qu'aucune décision de cette nature n'a encore été prise par le ministre.

Une escroquerie assez commune est celle qui consiste à simuler une loterie, à placer des numéros, et à ajourner le tirage à une époque qui n'arrive jamais. Plusieurs personnes de la commune de Parçay, arrondissement de Baugé, viennent d'être victimes d'une friponnerie de ce genre. Ce sont le sieur David, propriétaire, et la dame Boulmé, boulangère, qui ont accepté d'un individu, prenant le nom de Pierre, un certain nombre de billets d'une loterie de tableaux religieux. Bien entendu, on n'a jamais revu ni les tableaux, ni le placeur de billets.

Le gendarmier, qui a dressé procès-verbal, est à sa recherche. Cet escroc serait originaire de Thouars.

Par décision ministérielle du 2 septembre.

M. Mallet, capitaine instructeur d'équitation à l'Ecole d'application de cavalerie de Saumur, est nommé officier acheteur, à titre permanent, au dépôt de remonte de Guingamp, en remplacement de M. de Masson d'Autume, capitaine au 12^e hussards, désigné pour rentrer à son corps.

DECORATIONS ÉTRANGÈRES.

Par décrets rendus sur la proposition du grand chancelier de la Légion d'Honneur, MM. les officiers dont les noms suivent sont autorisés à porter les insignes des ordres qui leur ont été conférés par des souverains étrangers, savoir:

M. Picard, lieutenant de cavalerie hors cadres, professeur à l'Ecole de cavalerie de Saumur, la décoration de chevalier de l'ordre de Wasa, de Suède.

M. de Rochefort, capitaine au 3^e dragons,

la décoration de 3^e classe de l'ordre de la Couronne de fer, d'Autriche, et les insignes de chevalier de l'ordre de l'Épée, de Suède.

M. Espivent de la Villeboisnet, lieutenant au 1^{er} zouaves, la décoration de 3^e classe de l'ordre du Nichan Iftikhar, de Tunis.

S. M. le roi de Suède et de Norvège vient de conférer la croix de chevalier de l'ordre de l'Épée à M. Gentil Saint-Alphonse, capitaine au 40^e dragons.

S. M. le roi de Portugal vient de conférer la croix de chevalier de l'ordre du Christ à M. le lieutenant Guio de la Rochère, du 7^e dragons.

S. A. le bey de Tunis vient de conférer la croix d'officier de l'ordre du Nichan Iftikhar à M. le capitaine Besson (de Poitiers), attaché au dépôt de la guerre, service de géographie.

COURSES DU LION-D'ANGERS.

Grâce à l'initiative de M. le vicomte de Trédern, président du Comice agricole du Lion-d'Angers, voilà que ce canton, l'un des plus riches de l'Anjou, se trouve désormais doté de courses de chevaux fort intéressantes et surtout très-utiles.

Dimanche donc, malgré le mauvais temps du matin, de nombreux visiteurs étaient accourus d'Angers et de toutes les communes du canton pour assister aux courses de l'hippodrome de l'Isle-Briand. Sous une tribune, élégamment décorée, aux armes de Trédern, se tenait M^{me} la vicomtesse de Trédern, entourée de visiteurs empressés.

Sept prix ont été courus.

Voici le résultat de la 6^e course, Prix des Veneurs, un objet d'art offert par M. le vicomte de Trédern :

1^{er} prix, *Corinne*, à M. Lhuillier, lieutenant écuyer à l'Ecole de Saumur.

2^e prix, *Paddy*, à M. le vicomte de Charnacé, au Bois-Montbuncher.

Le *Journal de Maine-et-Loire* raconte ainsi les péripéties de cette course :

La course des veneurs, courue seulement par deux cavaliers, MM. Lhuillier et vicomte de Charnacé, a été de toutes la plus émouvante. Au départ, le cheval de M. Lhuillier a commencé par se dérober, et pendant ce temps, son adversaire gagnait de l'avant; arrivée à la première barrière, voilà que *Corinne*, à M. Lhuillier, refuse de sauter, il faut la ramener et bien la prier pour la faire passer; mais une fois de plus le vieux proverbe qui dit: « Qu'il n'y a que le premier pas qui coûte » se trouva légitimé; car la première haie, une fois franchie par elle, *Corinne* saute toutes les autres lestement, passe merveilleusement bien le mur et gagne *Paddy*, à M. de Charnacé, d'une grande avance. sûr de son cheval désormais, M. Lhuillier le mène doucement, donnant ainsi le temps à M. de Charnacé de le rejoindre. A ce moment, les deux cavaliers lancent leurs coursiers et escaladent à toute vitesse la côte abrupte qui leur reste à parcourir pour atteindre le but. Cette dernière étape de la course a été splendide, et le vainqueur, M. Lhuillier, a été couvert d'applaudissements, lorsqu'il est venu recevoir des mains de M^{me} de Trédern le prix de la course, un superbe bronze représentant un cheval monté par son jockey.

M^{me} Lise Coquillon adressait la semaine dernière un sonnet à M. Maillé. Le *Patriote* en a publié un nouveau adressé à M. Gérodias, qui quitte Baugé. M. Demangeat, le sous-préfet de Saumur, nommé à Douai, n'a pas eu le sien. Nous l'attendons pour la semaine prochaine. Ces trois hommes, dit l'*Etoile*, sont, en effet, bien dignes d'inspirer une Muse.

Le 77^e de ligne à Sfax.

L'*Etoile* d'Angers a reçu communication de la lettre suivante adressée à l'un de ses amis par un soldat du 77^e de ligne, faisant partie du corps expéditionnaire de Tunisie :

Sfax, 1^{er} septembre.

Je remercie Dieu des faveurs qu'il m'a accordées depuis mon séjour à Sfax et pendant la traversée que j'ai faite; je jouis toujours d'une parfaite santé, pas une heure de maladie depuis que j'ai quitté Angers; il faut espérer qu'il en sera de même pendant la durée de la campagne.

Vous avez dû voir dans les journaux le récit de la prise de Sfax; l'assaut a eu lieu le 16 juillet, nos pertes sont insignifiantes: une dizaine de morts et une vingtaine de blessés. Les pertes de l'ennemi ont été graves, plus

de 1,200 Arabes ont été mis hors de combat; quelques coups de feu ont été tirés deux ou trois jours après la prise de la ville; mais depuis ce moment règne le calme le plus complet.

Le bataillon du 77^e n'a pas donné; il est arrivé une journée en retard; il a eu seulement quelques escarmouches le lendemain de son arrivée; mais le combat n'a pas été sérieux, nous n'avons perdu aucun homme; le bataillon est en ce moment logé et campé dans la ville européenne. L'état sanitaire de la troupe est assez bon, nous n'avons eu jusqu'ici que quelques morts par suite de fièvres.

Nous allons en reconnaissance trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, de quatre heures et demie à huit heures, les trois bataillons à tour de rôle; pas un coup de feu n'a été tiré depuis le commencement des reconnaissances. Il y a quelques jours, il s'est produit une fausse alerte. Deux Arabes ont parcouru les rues en criant « la guerre sainte ». Le lendemain, la Cour martiale s'est réunie et a condamné les deux Arabes à la peine de mort. L'exécution a eu lieu le jour même à neuf heures, en présence d'un grand nombre de spectateurs; le feu de peloton a été commandé par le plus ancien adjudant du 77^e de ligne. Parmi les spectateurs, il y avait un grand nombre d'Arabes.

ANGERS.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Le jour du départ du détachement du 77^e n'est pas encore fixé. Des ordres nouveaux sont parvenus, à l'effet de maintenir à la disposition les hommes désignés samedi dernier pour se rendre en Tunisie. L'effectif de ce détachement va être porté à 416 hommes, plus un caporal.

12 de ces hommes sont destinés, avec le caporal, à former, dans chaque régiment, un train auxiliaire. »

TOURS.

Nous apprenons, dit l'*Indépendant*, que d'ici quelques jours aura lieu un nouvel envoi de troupes pour l'Afrique. 150 à 200 hommes appartenant au 66^e régiment de ligne, caserné au Morier, ont déjà été avertis de se tenir prêts à partir.

Bon nombre de ces jeunes gens appartiennent à la classe qui devait être bientôt libérée.

On nous assure que l'ordre de se mettre en route sera donné cette semaine.

On lit dans le *Clairon* :

« Il y a quelques jours, les bureaux de la guerre ont préparé les pièces nécessaires pour le renvoi de la classe de 1876, renvoi qui devait avoir lieu du 17 au 23 de ce mois.

Nous croyons savoir qu'un contre-ordre vient d'être donné par le ministre et qu'en conséquence la classe de 1876 serait maintenue sous les drapeaux. »

Le *Clairon* est bien renseigné, ajoute le *Journal d'Indre-et-Loire*. Nous affirmons que le contre-ordre est donné depuis huit jours déjà. Tous les colonels de la garnison de Tours ont reçu avis du maintien de la classe de 1876 sous les drapeaux.

POITIERS.

Avant-hier matin, à neuf heures, le colonel du 125^e de ligne a passé la revue des 140 à 150 hommes qui doivent aller rejoindre en Tunisie le bataillon de leur régiment qui s'y trouve depuis un mois.

Ces hommes, pris sur tout l'effectif du régiment, ont dû partir hier. L'*Avenir de la Vienne* dit que « presque tous appartiennent à la classe de 1876 ». Et cependant il affirmait l'autre jour que la classe 1876 allait être renvoyée dans ses foyers par catégorie.

Qu'en pensent les électeurs naïfs qui ont cru à la parole de M. le préfet et aux impudentes affirmations de l'*Avenir* ?

LA ROCHE-SUR-YON.

Nous lisons dans le *Publicateur* :

« Au 93^e de ligne, en garnison dans notre ville, il y a, non pas 400 hommes, mais 40 hommes (40 hommes par compagnie), qui n'attendent que l'ordre de partir pour aller rejoindre le bataillon de ce régiment qui a été envoyé en Tunisie.

Des militaires de la classe de 1876 et d'autres militaires de la seconde portion du contingent, qui devaient être libérés sous peu, sont compris dans ce détachement. »

NANTES.

Mardi matin, sont partis de Rochefort, par des trains spéciaux, à destination de Nantes, les deux bataillons du 3^e régiment d'infanterie de marine qui vont prendre part aux grandes manœuvres.

L'effectif de ces deux bataillons est de 1,500 hommes, dont 42 officiers, commandés par M. le colonel Coquet.

Avant-hier soir, vers 5 heures 1/2, les curieux ont été tout étonnés de voir arriver à Nantes, musique en tête, ce nombreux détachement. Il est arrivé également de l'infanterie de marine de Toulon. Ces soldats forment la demi-brigade qui doit se joindre à une autre demi-brigade venant de Brest et de Lorient. Ces détachements réunis formeront la brigade complète qui doit manœuvrer la semaine prochaine avec le 11^e corps d'armée.

Ils ont quitté Nantes hier pour se diriger vers Redon.

Le vin nouveau a fait, samedi matin, son apparition à Nantes.

Il est très-probable que les vendanges commenceront en grand cette semaine.

CONSEILS ET RECETTES.

CONSERVATION DE RAISINS FRAIS PENDANT TOUT L'HIVER.

Deux bons procédés, n'exigeant ni outillage, ni dispositions dispendieuses :

1^{er} procédé. — Disposer, soit dans des barils, soit dans des tonneaux défoncés, sur lesquels on remettra le fond, un lit alternatif de son de blé bien séché au four, et de grappes de raisins à grains serrés. Les récipients quels qu'ils soient, après avoir été soigneusement fermés, sont placés dans un lieu sec, mais où la température soit peu élevée, et non susceptible de variation.

Le raisin peut ainsi se conserver pendant six mois.

2^e procédé. — Choisir des raisins aussi sains et aussi beaux que possible, point trop mûrs; les exposer au soleil pendant quelques heures, pour les faire légèrement sécher; puis les ranger, isolés les uns des autres, et par couches, dans des caisses ou des barils bien clos, avec du son préalablement séché, — ou de la sciure de bois blanc, — ou des cendres de lessive soigneusement lessivées. — Les caisses ou barils, fermés hermétiquement, sont placés dans un endroit sec.

Quand on veut consommer ce raisin ou le vendre, on lui rend sa première fraîcheur en trempant, pendant huit ou dix minutes, dans du vin bouillant, les queues des grappes, dont on a d'abord coupé l'extrémité sur la longueur d'environ un centimètre. — On emploie du vin blanc ou du vin rouge, suivant que le raisin est blanc ou noir.

Les fusils de chasse rouillés. — Aucun bon chasseur n'ignore les soins que réclame son arme; mais il n'en est pas toujours ainsi pour les chasseurs novices.

Les fusils rouillés, non-seulement ne font pas honneur, mais encore sont-ils d'un usage dangereux.

Les mettre en état n'est pas une affaire. — On les frotte vivement, — surtout à l'intérieur des canons, — avec un chiffon enroulé au bout de la baguette, humecté d'huile d'olive et chargé soit de poudre de pierre de ponce, soit d'émeri, soit de limaille de fer.

Si la rouille était pas trop tenace, on effectuerait un rinçage à l'acide chlorhydrique (acide muriatique, esprit de sel), étendu de 2 ou 3 parties d'eau; on laverait ensuite à l'eau pure, et l'on essuierait bien, pour assécher.

Ce n'est qu'après qu'on procéderait au graissage.

Conservation du gibier. — Il ne s'agit simplement que d'enterrer le gibier dans un tas de blé ou de seigle. L'essentiel est qu'il soit parfaitement recouvert d'une certaine quantité de grains. On le retire, au bout de quelques jours, aussi frais que s'il venait d'être tué.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHE-FOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes,

nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine

Revalescière. LÉON PRYCLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORAKI, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de

poste. Les boîtes de 60 et 70 fr. franco par la poste. Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; Besson, successeur de TEXIER; J. Rousselle, pharmacien, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry & Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.		10 h. 31 matin.		11 h. 12 matin.	
8 — 25 —					
11 — 15 —		7 — 39 soir.			
1 — 17 soir.		4 — 55 —			
4 — 55 —					
7 — 50 —		11 — 48 —		9 — 40 soir.	

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.		9 h. 13 matin.		9 h. 55 matin.	
8 — 35 —		5 — 17 soir.		6 — 30 —	
12 — 18 soir.		3 — 50 —		3 — 41 —	
6 — 45 —		10 — 17 —		11 — 00 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 SEPTEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	85 55	» 10	»	Comptoir d'escompte	1045	»	»	C. gén. Transatlantique	623 75	1 25	»
3 % amortissable	87	»	» 25	Crédit Foncier colonial	635	»	»	Canal de Suez	1870	» 5	»
3 % amortissable nouveau	85 60	»	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1050	»	» 5	Société autrichienne	762 50	» 1	25
4 1/2 %	112 25	» 50	»	Obligations foncières 1877	317 50	»	2 50	OBLIGATIONS.			
5 %	115 65	» 1	15	Obligations communales 1879	448	»	»	Est	387 50	»	»
Obligations du Trésor	513	» 5	»	Obligat. foncières 1879 3 %	446 25	1	2 75	Midi	390	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	515	»	1	Soc. de Crédit Ind. et comm.	775	15	»	Nord	395	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	233	»	»	Crédit mobilier	745	15	»	Orléans	391	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	504 50	»	50	Est	830	»	»	Ouest	387	»	»
— 1865, 4 %	515	»	5	Paris-Lyon-Méditerranée	1738	75 13	75	Paris-Lyon-Méditerranée	387 50	»	»
— 1869, 3 %	401	»	2	Midi	1270	»	»	Paris (Grande-Ceinture)	382	»	»
— 1871, 3 %	398	»	»	Nord	2070	»	5	Paris-Bourbonnais	388	»	»
— 1875, 4 %	519 50	»	50	Orléans	1370	»	»	Canal de Suez	570	»	»
— 1876, 4 %	518 50	»	1 50	Ouest	870	»	»				
Banque de France	6415	»	35	Compagnie parisienne du Gaz	1605	»	5				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin.	express-poste.
6 — 45 —		(s'arrête à Angers).
8 — 56 —		omnibus-mixte.
1 — 25 —		soir.
3 — 32 —		express.
7 — 15 —		omnibus.
10 — 37 —		(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 —		omnibus.
9 — 40 —		express.
12 — 40 —		soir.
4 — 44 —		omnibus-mixte.
10 — 28 —		express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON
Rue de Bordeaux, n° 24 et 26, dépendant de la succession de M. Aubert. S'adresser audit notaire. (581)

OFFICE D'HUISSIER A CÉDER DE SUITE.
S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^e CHALET, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à M^e BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A LOUER
Pour entrer en jouissance de suite.

LE MOULIN
De Montreuil-sur-le-Loir.
Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau. S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A VENDRE
Grande quantité de BEAUX FUTS Anjou, et beaux cercles, busserie d'Angers. S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (542)

A VENDRE
UN BILLARD et UN PIANO nouvellement réparé. S'adresser au bureau du journal.

PHARMACIE NORMANDINE
11 et 13, Rue Saint-Jean SAUMUR

M. NORMANDINE prévient le public que, désormais, il tiendra la droguerie médicinale et pour les arts. Herboristerie, spécialité pour vétérinaires. Comme toujours, les produits vendus seront de premier choix, à des prix très-modérés.

A VENDRE D'OCCASION,
Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE
S'adresser au sacristain de la Visitation.

AVIS
LES MAGASINS DE LA GLANBUSE
51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,
Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

VINS DE BORDEAUX TRÈS-RECOMMANDÉS.
M. RENAULT, propriétaire du Domaine de la Souys, près Bordeaux, offre ses vins de 1879 à 120 et 130 fr. la barrique.
Supérieurs, 1878, à 150 fr.
1877, à 200 »
Grd St-Julien 1877, à 300 »
1874, à 400 »
Eau-de-vie, 1 fr. 50 le litre.
Le tout rendu franco de port, en gare de l'acheteur, payable trois mois après l'expédition. (430)

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété. S'adresser au bureau du journal.

J.-A. FRESCO
Chirurgien - Dentiste de Londres,
A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine. Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre. Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT
Chirurgien - Dentiste, 19, rue Royale, Saumur, Au premier.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 5 fr. par an.
Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration: 18, rue Dauphine à Paris.

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.
Guérison par le traitement du docteur BEAUFOMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

JOURNAL D'AFFICHES
5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE PARAISSANT LE DIMANCHE.
Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.
Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.
ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

ARMES DE CHASSE
Nouveaux perfectionnements. — Tir à longue portée



Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusils de chasse, dont il double la portée et triple la concentration. — La MAISON GALAND, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, et actuellement la plus importante de l'Europe et la plus recommandable pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 40 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.
La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inébranlable ajustage de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la promptitude des ordres qu'elle reçoit, quelque minime qu'en soit l'importance, la facilité, la rapidité et le bas prix des transports par chemin de fer, — tout concourt à lui assurer la clientèle des vrais chasseurs et des amateurs les plus compétents de la province et de l'étranger.

NOTA. — En s'adressant à la MAISON GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à livrer, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, il est facile et plus économique de se procurer l'arme de son goût que d'en faire l'acquisition chez un marchand armurier mal assorti.
Demander par lettre l'Album-Galand, à M. GALAND, fabricant d'armes, 13, rue d'Hauteville, à Paris. (448)

Incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre

COSMYDOR

Les Hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre, est recommandée pour les multiples usages de l'Hygiène de la Toilette et de la Santé. Toutes les célébrités médicales recommandent aux dames l'emploi journalier du COSMYDOR pour les soins de leur Toilette. (En faire usage quotidiennement.)
SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DU MONDE.
Entrepôt Général: 28, Rue Bergère, à Paris.

En vente chez tous les libraires:
LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE
ET
DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE
DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)
Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.
LES CHRONIQUES SAUMUOISES
Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 30.
ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU
ET LES
ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR
Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.
Saumur, imprimerie de P. GODET.